

Ain

SYNDICALISME/ Comme à son habitude, la FDSEA a organisé, le 25 juillet dernier, un petit déjeuner parlementaire, en présence de certains élus, tels que Damien Abad, Patrick Chaize, ou encore Xavier Breton. Au menu, prédation, irrigation, taxe foncière et la taxe sur le foncier non bâti, loi LOA... L'objectif étant de faire remonter ces problématiques agricoles à l'échelle nationale. Bilan.

Prédation : des éleveurs toujours plus inquiets

Les petits déjeuners parlementaires sont des rendez-vous fréquents au sein de la FDSEA. Ces derniers permettent d'échanger avec certains élus sur les problématiques agricoles phares du moment. La dernière rencontre a eu lieu à la Maison de l'agriculture, le 25 juillet dernier. De nombreux sujets ont été abordés, avec en priorité la prédation et l'irrigation, deux gros sujets clivants du moment. « Les attaques se succèdent dans un silence assourdissant de la DDT », explique en préambule Adrien Bourlez, président du syndicat. Une cellule loup va être mise en place dans le Département et une première demande a été effectuée à la préfète concernant les tirs de défense, pour ainsi tenter de contrôler la menace du loup. « Son comportement s'est modifié car des attaques sur bovins ont été recensées, en plus des attaques sur ovins et caprins, continue le président de la FDSEA. On a un contexte national avec un Plan national loup en discussion ces derniers jours. Aujourd'hui, dans le Plan national d'indemnisation, sont pris en compte les dommages liés aux attaques sur des bêtes certifiées par des agents de l'OFB. On ne tient pas compte du préjudice indirect sur les exploitations et du préjudice moral », enchaîne Adrien Bourlez. Une demande a ensuite été faite par le syndicat aux élus présents : celle d'inclure le préjudice direct, indirect, et moral dans le prochain Plan national loup.

Le loup maintenant aux portes des villes

Aujourd'hui, l'attaque sur bovins n'est pas inscrite dans ledit Plan. Et pour répondre à cela, des mesures drastiques vont être mises en place. Et Adrien Bourlez d'ajouter : « La préfète a des arguments pour mettre en place plus rapidement des tirs de défense qui ont pour mission d'éduquer le loup. Si on commence à lui faire siffler les oreilles,



De nombreux élus étaient présents au petit déjeuner parlementaire organisé par la FDSEA.

il va comprendre que c'est dangereux pour lui. »

Et Gilles Brenon, vice-président de la FDSEA d'ajouter : « Ce qui me fait le plus mal, c'est que les services de l'État mettent ça sous silence. Il y a des attaques, mais à aucun moment on en parle. Le seul moment où on parle du loup, c'est quand il a été retrouvé mort sur la route bousculé par une bagnole. Les gens ont le droit de savoir qu'il y a des loups qui attaquent à la porte des villes », explique-t-il, agacé par le manque de reconnaissance de la part des services de l'État envers les agriculteurs.

« Mettre en place une politique de prélèvement du loup à la hauteur de l'enjeu »

Bien que le loup soit une menace pour les agriculteurs, notamment ceux qui emmènent leurs bêtes en alpage, ce n'est pas tant l'animal le problème, mais bien les conséquences de sa présence en basse altitude. « Nous, on n'est pas contre le loup, on veut juste moins d'attaques et moins de victimes », explique Michel Joux, président de la Chambre d'agriculture. Il faudrait mettre en place une politique de prélèvement du loup à la hauteur de l'enjeu. »

Du côté des élus, certaines questions se posent, notamment pour Patrick Chaize (LR) sénateur de l'Ain « Le loup dans l'Ain est moins présent parce ce qu'il y a le lynx. Est-ce une réalité ? » Ce à quoi Adrien Bourlez s'empresse de répondre : « Ça fait deux ans qu'on nous rabat les oreilles avec ça. Aujourd'hui, les agents de l'OFB nous montrent des cartes de croissance du loup dans l'Ain. De leurs propres mots, ils nous disent que la compétition sur le terrain entre les deux prédateurs se passe très bien, il n'y a aucun problème là-dessus. »

Des efforts oui, mais à quel prix

Un autre sujet est rapidement venu au centre des discussions : celui de l'irriga-

tion. « Nous sommes dans les périodes estivales, il y a donc de l'irrigation, et des périodes de tension au niveau des ressources, aussi bien souterraines que superficielles. Il y a aussi les arrêtés cadres pour le département mis en place et renouvelés cette année. Aujourd'hui on en a les conséquences sur les prélèvements de l'eau superficielle et souterraine », explique Jérôme Martin, président de la section irrigation et secrétaire général de la FDSEA. En effet, de nombreux efforts sont demandés aux agriculteurs par rapport à leur consommation d'eau : appliquer les restrictions, mettre en place des cultures moins consommatrices d'eau... Malgré toutes ces mesures, respectées par les exploitants, « nous n'avons aucune considération des efforts faits », se plaint le président de la section irrigation. Il enchaîne : « Nous sommes dans l'Ain, au pied des Alpes, avec le Rhône, la rivière d'Ain, et la Saône, on est le seul département avec trois frontières avec des fleuves et des rivières, avec la moitié du département au-dessus des nappes phréatiques, il n'y a aucune problématique et pourtant, nous avons autant de restrictions que les départements voisins. » Les sécheresses à venir vont demander plus d'eau aux cultures, chose peu prise en compte par les services de l'État. Si cette tendance persiste, le syndicat craint une diminution de la production céréalière, et donc,

un ralentissement de l'approvisionnement céréalières des élevages.

L'étude des nappes souterraines toujours en cours

Une problématique similaire à l'irrigation a aussi été abordée par Adrien Bourlez : celle de l'étude des nappes phréatiques dans le département, et notamment l'étude de la nappe des Cailloutis. « Moi ça me met hors de moi. On m'amène de l'argent terriblement pour faire cette étude, mais en fait on va étudier le toit de la nappe parce qu'on n'a pas le courage d'aller mesurer le contenant, parce que si on y va, il va falloir discuter du partage », s'exclame le président du syndicat. En réponse à cela, Damien Abad (LR) député de la 5^{ème} circonscription de l'Ain est très clair : « Je pense qu'on peut tenir les deux bouts. La question de la sobriété existe y compris dans le domaine agricole. Je pense qu'il faut qu'on assume cette idée de retenue d'eau, sinon on sera uniquement sur la problématique restriction. »

À l'issue de cette rencontre, les élus tâcheront de transmettre les informations à l'échelle nationale, pour ainsi permettre à la parole agricole d'être entendue. ■

Ludivine Degenève

Zoom sur les autres sujets abordés

Lors de la réunion, d'autres sujets ont été abordés, comme l'évolution de la taxe sur le foncier non bâti, qui est actuellement « d'une valeur de 2 880 000 € et qui va être valorisée exceptionnellement pour 2023 de 3 %, mais qui est gelée depuis 2013-2014 », explique Michel Joux, président de la Chambre d'agriculture de l'Ain. Actuellement, la structure demande une stabilité du taux. « Par rapport à l'accompagnement des grands défis de l'agriculture, les Chambres d'agriculture seront un moyen essentiel pour accompagner les agriculteurs », continue le président de la Chambre d'agriculture. Et Gilles Brenon, vice-président de la FDSEA d'ajouter : « Il faut rappeler que nous avons un certain nombre de missions régaliennes nous sont tombées dessus. Tout en sachant ce c'étaient des missions destinées aux services de l'État et qui nous ont été basculées sans un euro en face. » Ces revendications ont d'ailleurs été bien entendues par les élus présents ce matin-là. « Nous sommes tous d'accord ici pour stabiliser les taux. L'urgence est de stabiliser les choses mais on peut très bien envisager de faire un plafond de réserve », suggère Damien Abad (LR) député de la 5^{ème} circonscription de l'Ain.

Le projet de Loi d'orientation agricole (LOA) a été le dernier sujet de la réunion, défendu par Justin Chatard, président des Jeunes agriculteurs de l'Ain. « C'est une loi forte, notamment sur l'attractivité et la sensibilisation du métier, explique-t-il. Si on veut répondre à l'enjeu du renouvellement des générations et à la démographie agricole actuelle, il faudra qu'on ait la capacité de sensibiliser les jeunes à l'agriculture, et essayer de créer des vocations auprès des jeunes. » L'accompagnement des jeunes dans leur installation et dans leur transmission est également un axe important de la Loi d'orientation agricole. « Aujourd'hui, dans le monde agricole, on s'est très peu penchés sur le domaine de la transmission, pour faciliter l'installation, mais ce sont bien deux choses qui vont ensemble », continue Justin Chatard.

Le dernier axe du projet de loi porte sur la lutte et l'adaptation au changement climatique. Cependant, Justin Chatard alerte sur un point important : « il faudra qu'on soit très vigilants sur ce qui se dit, parce qu'aujourd'hui on a des rapports de la cours des comptes qui détruisent l'élevage. » ■

ERRATUM/

Concernant l'article sur le concours des Prim'Hostein de la semaine dernière, l'Ain ne totalise pas 12 élevages mais bien 120.

